

# alter ego

ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE  
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

[www.alter-ego.ch](http://www.alter-ego.ch)



Assemblée générale ordinaire

15 juin 2015

à L'Ecole La Source (ELS)

Rue du Simplon 23 Case Postale 844 1800 Vevey – Permanence téléphonique: 0848 00 13 13

## Introduction

Ce 15 juin est la Journée mondiale contre la maltraitance des personnes âgées, journée désignée par la résolution du 19 décembre 2011 de l'ONU.

Entre 1995 et 2025, le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait au moins doubler, passant de 542 millions à quelque 1,2 milliard.

Si l'on estime qu'entre 4 et 6% de personnes âgées ont connu une forme de maltraitance à domicile, cela signifierait que 32 millions des personnes ont été déjà victimes de la maltraitance dans le monde.

Et combien y en a-t-il en Suisse ?

Il s'agit d'un problème qui va s'accroître compte tenu du vieillissement rapide de la population dans de nombreux pays.

En ce jour le monde entier exprime son opposition à l'abus et aux souffrances infligées aux générations plus âgées.

Dans ce préambule, nous remarquons deux points troublants:

1. il a fallu attendre 2011 pour qu'une résolution mondiale s'engage contre la maltraitance envers les personnes âgées
2. la résolution se préoccupe de l'aggravation de l'état de santé de personnes maltraitées

mais nous avons aussi deux explications:

1. la maltraitance envers les personnes âgées a toujours existé dans l'histoire de l'humanité. Elle est jugulée par un immense tabou et ce n'est qu'au début des années 2000, que des femmes et des hommes, comme vous ici présents, se sont rassemblés pour lutter contre la MAPA.

Ce fut le cas pour l'association alter ego, créée en 2002, dont le but est de prévenir la MAPA en défendant les droits des aînés. Ce qui est extraordinaire, c'est que ce

---

mouvement associatif fut mondial et qu'il n'a fallu que 11 ans pour qu'une résolution onusienne déclare son engagement.

2. la deuxième explication concerne la limitation au domaine de la santé de la MAPA. il a fallu à l'ONU un argument compréhensible et acceptable pour chaque pays membre.

Les statuts d'alter ego définissent et complètent cet engagement:

*« - ALTER EGO a pour but de promouvoir la dignité, le respect et une meilleure qualité de vie des personnes âgées au sein de la société, en particulier en luttant contre la maltraitance à leur égard »*

*« - La maltraitance engendre un tort ou une blessure. Elle constitue une atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité de la personne »*

## Activités 2014

- le Comité a siégé à 8 reprises.
- 8 autres séances ont eu lieu réunissant quelques Membres du Comité pour traiter des domaines des stratégies de sensibilisation et des finances.
- alter ego a été présente avec un stand à 3 manifestations dans les cantons de Vaud et Fribourg.
- alter ego est intervenue à 5 reprises pour se présenter dans des organisations bénévoles.
- des Membres du Comité ainsi que de la Section Jura ont assuré 52 jours officiels de permanence téléphonique du No 0848 00 13 13 auxquels se sont ajoutés 120 jours variables.

Depuis 2013, cette permanence téléphonique a pu conseiller près de 80 personnes - victimes ou témoins - dans des situations qui ont touché

- pour 27% le harcèlement psychologique,
-

- pour 33% de délicates affaires financières,
- pour 19% de négligences passives ou actives.

Dans ses séances, le Comité a beaucoup travaillé sur la visibilité et la promotion de l'action alter ego.

Le Comité a décidé de tenir l'association alter ego dans la structure connue pendant 2014 et de se concentrer essentiellement sur trois priorités en 2015 :

1. Les stratégies d'information que je vous présente maintenant
2. La formation qui vous sera présentée par Mme Françoise Robellaz
3. L'appui technique et éthique dans les travaux de recherches scientifiques qui vous sera présenté par Mme Roulet Schwab

1ère priorité : La stratégie d'information par

- **son site internet :**

Un nouveau site dont nous avons commencé la construction en 2014 est déjà en ligne et des options pour le perfectionner continueront à être faites au courant de cette année. Le site est compatible avec tous les dispositifs mobiles actuels. Le site a été développé en tenant compte des dernières technologies et langages web.

Egalement, le site web a une nouvelle identité visuelle et comporte plusieurs formulaires de contact.

Il est donc, interactif et pourra être utilisé pour promouvoir le travail d'alter ego ainsi que pour la recherche de fonds.

Néanmoins, un site de cette envergure nécessite une mise à jour mensuelle afin d'assurer sa présence auprès des moteurs de recherche ainsi que son trafic dans la toile. Nous allons assurer ces aspects en 2015 et à cet effet, nous avons bloqué un budget entamant 2/3 d'une réserve.

Toujours dans la stratégie d'information

---

- nous avons fait et ferons encore des publipostages documentés auprès d'EMS non-membres d'alter ego
- nous élevons la disponibilité pour la permanence téléphonique

Dans le domaine de l'information, nous avons aussi un grand projet

- portail d'information en ligne sur la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

En cas de réalisation, ce portail s'adressera aussi bien au grand public qu'aux professionnels et aux étudiants.

Il permettra de centraliser, de rendre accessible et de faire connaître les nombreux documents publiés en Suisse et à l'étranger sur la thématique, de manière à la fois simple et fiable.

## Les finances:

Ce domaine reste la préoccupation majeure de l'association. alter ego déploie ses activités sur deux ressources:

- l'engagement professionnel et bénévole des membres du Comité
- les cotisations solidaires de ses Membres individuels à CHF 40.00 et des Membres collectifs à CHF 150.00.

Une partie de l'année 2014 et 2015 est particulièrement marquée par l'investissement décidé par le Comité pour le nouveau site internet que vous pouvez découvrir dès maintenant.

## Projets 2015:

1. Recherche intensive de donateurs pour réaliser le portail d'information en ligne sur la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance envers les personnes
-

âgées. Le projet s'élève à CHF 35'000.00 et nous avons une promesse de contribution de CHF 10'000.00. Nous devons trouver encore CHF 25'000.00

2. Recherche d'un appui administratif bénévole qui sera en charge par des publipostages

- de recruter de nouveaux membres collectifs
- d'informer 2 à 3 fois l'an
- de soutenir le groupe de formation dans la promotion des cours
- de gérer les statistiques des appels reçus sur la permanence téléphonique

3. Tout appuis possibles pour hisser alter ego comme partenaire reconnu et incontournable auprès des organisations de chaque canton romand engagées dans la lutte contre la MAPA

Une association repose de tout son poids sur les épaules d'un groupe de femmes et d'hommes ayant le courage et la conviction d'apporter au monde une contribution pour le rendre meilleur. Ces femmes et ces hommes s'engagent dans une cause noble en plus de leurs nombreuses tâches professionnelles et personnelles.

C'est ce que vit alter ego par l'engagement exemplaire et la disponibilité remarquable des Membres de son Comité qu'en votre nom, chers Membres de notre association, je me permets de leur témoigner notre profonde gratitude.

Jörg Rickenmann

Coordinateur

Permanence téléphonique : 0848 00 1313

Appels directs : 079 33 55 762

[www.alter-ego.ch](http://www.alter-ego.ch)

[coordination@alter-ego.ch](mailto:coordination@alter-ego.ch)

---